

**DOSSIER-SYNTHESE PROVINCIAL**  
**DES REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DES LOGES DE LA PROVINCE DE GUYENNE ET**  
**GASCOGNE**  
**- BORDEAUX - LE 9 JUIN 2010-**

Ce document de réflexion et de synthèse Provincial de la Province de Guyenne et Gascogne, en 17 pages - 0 à 16 - voulu par notre GM, puis demandé par notre Grand Maître Provincial, le TRF A.C., a été avalisé par l'ensemble des membres du Comité de Synthèse qu'il a souhaité réunir autour de lui et dont les noms suivent:

1/. Dans ce que fait ou est la G.L.N.F, quelles sont les choses que vous souhaiteriez qu'elle continue à faire ou à être? - ce que vous appréciez -

- Voir se perpétuer les fondamentaux: La régularité, la croyance en Dieu, GADLU, la diversité et la richesse des rites pratiqués au sein de la GLNF à la Gloire de DIEU, Grand Architecte de l'Univers, ainsi que la Règle en douze points.

-Conserver, purs et sans taches, les 8 Principes de base indispensables au maintien de sa Reconnaissance tels qu'approuvés le 4 Septembre 1929.

-Le respect intangible de nos valeurs inculquées par nos Rituels.

- La préservation de la discrétion et du secret d'appartenance.

- Le rôle de gardien des Us et Coutumes, des Landmarks et de la Tradition que l'Administration nationale et provinciale devraient même accentuer.

-La spécificité initiatique du travail en LOGE basé sur la pratique du rituel et l'expression symbolique (planches ou transmission orale par coeur): réponse adaptée aux attentes actuelles de quête spirituelle d'identité et de sens (construction).

-La poursuite du travail initiatique de transmission indispensable qui y est fait.

- La LOGE est la cellule de base de la F.M et doit le rester. Dans tous les cas nous devons considérer la Loge comme le PRIMAT de l'organisation maçonnique. A ce titre elle doit être protégée de toutes les turbulences externes et internes afin d'assurer la pérennité de l'Institution.

- Le travail des Loges dans l'harmonie et la sérénité, qui l'est beaucoup moins, surtout depuis le 4 décembre 2009.

-Préserver le bonheur de travailler en Tenue car l'accès à la joie est indispensable à l'acquisition de la satisfaction intérieure et à la sérénité nécessaires au maintien du cap originel.

-Un niveau indiscutablement élevé de recherche et de réflexion sur les spiritualités: Réservoir de talents et de volonté de partage de l'amour du Beau apportant la nourriture initiatique. Levier approprié pour promouvoir l'image de la GLNF là où on l'attend.

-Des infrastructures adaptées à la progression raisonnée en nombre des effectifs: Pisan oui, mais surtout des Temples correctement aménagés dans les Provinces.

-La nécessité de structures provinciales pour concourir au sentiment de proximité et d'appartenance, mais aussi pour une meilleure information des projets et décisions de nos dirigeants.

-Notre force particulière qui est dans notre Spécificité, pas dans la volonté de ressembler aux autres, mais justement d'être différents.

- La persistance d'un fort attachement à la GLNF, Obédience traditionnelle et régulière.

2/. Dans ce que fait ou est la G.L.N.F, quelles sont les choses que vous souhaiteriez qu'elle arrête de faire ou d'être? - ce qui vous gêne aujourd'hui -

- 1) COMME TOUTES LES STRUCTURES DE GROUPES QUI GRANDISSENT. LA GLNF CONNAÎT UNE DEVIANCE: POTENTIELLEMENT DEVENUE UN INSTRUMENT DE POUVOIR POUR CEUX QUI EN ONT OCCUPE LA DIRECTION SANS L'EXISTENCE DE MOYENS DE CONTRÔLE ASSOCIES.

-PROPOSITION: SE Doter d'une véritable « CONSTITUTION» QUI ASSURERAIT LA SEPARATION DES « FONCTIONS» INITIATIVE ET ADMINISTRATIVE PERMETTANT DE PASSER D'UN AUTOCRATISME REGALIEN A UN « PARLEMENTARISME REPRESENTATIF EFFICIENT. »

2) UN MODE DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION APPARU COMME FERME A L'ECOUTE. AUTOCRATIQUE ET CENTRE SUR PARIS. ELOIGNEMENT DE PLUS EN PLUS GRAND DES REALITES VECUES PAR LES FRERES. PERCEPTION MÊME D'INDIFFERENCE. PERCEPTION DE FEODALITES AUTOUR DU GM ENTRAINANT UNE SCLEROSE DU SYSTEME.

3) ABSENCE D'ESPRIT CRITIQUE. D'ANTICIPATION ET DE REFLEXION DE LA DIRECTION (GM en particulier). SORTE DE SURDITE ET DE CECITE MENTALE. LES 4 DECEMBRE 2009/25 MARS 2010/ ET ENCORE AUJOURD'HUI 9 JUIN 2010 EXPLOSENT ET MONTRENT DE LARGES BRECHES DANS UN EDIFICE BASE SUR LA CONFIANCE ENTRE FRERES.

4) SUR-EXPOSITION MEDIATIQUE NEGATIVE ET COMPULSIVE DU GM ( LA GLNF REVIENT DANS LA RUBRIQUE DES FAITS DIVERS). IRRUPTION MALHEUREUSE DANS DES DOMAINES HABITUELLEMENT ETRANGERS A NOTRE OBEDIENCE (POLITIQUE, RELIGION, FAITS DE SOCIETE ... ) DEBUT DE LA DEGRADATION DE L'IMAGE DU GM. VOIRE DE SON REJET AVEC L'APPARITION DES CAMERAS DANS LES TEMPLES

Beaucoup de FF. sont choqués et disent ne pas être capables de juger.

De plus nombreux sont de ceux qui ne souhaitent absolument pas avoir à juger.

Ils ne sont pas entrés en maçonnerie pour cela et sont déçus que de tels déchirements arrivent à la GLNF. Ses errements étaient pour eux l'apanage du GO.

Il y a un monde entre leurs aspirations en entrant en maçonnerie et la réalité d'aujourd'hui. L'intérêt des FF. se porte sur leur vie de partage au sein de leur loge.

D'autre part, si le départ ou la démission du GM est une décision grave à prendre, au delà du GM lui-même, quelques FF pensent qu'elle pourrait avoir une incidence négative sur le processus engagé, processus dont nous sommes tous conscients de la nécessité.

Mais, même si toutes les Loges n'ont pas répondu à l'élaboration d'une réflexion écrite, il ressort néanmoins qu'une très grande (majorité) se prononce pour un départ ou une démission. Et ce, en raison des critiques sur le (style) et le comportement qui sont parfois virulentes. Sachant que dans ces critiques il est tout autant question du mode de gouvernance de l'Ordre, dont le comportement du GM n'est que le symbole et sur lequel un simple changement d'homme, s'il pourra satisfaire des Ego par ailleurs dénoncés, ne saurait en rien faire évoluer la problématique s'il n'y a pas une Régénération de la GLNF. Ce n'est pas la fonction de GM qui est remise en cause, mais bien l'homme qu'est notre GM et son pouvoir quasiment absolu.

5) COMMUNICATION NATIONALE NON MAÎTRISEE - DECALAGE AVEC L'EXEMPLE ADAPTE DE CERTAINES PROVINCES

6) CONTEXTE ACTUEL: LEGITIMITE LIEE A LA CREDIBILITE. RUPTURE QUI S'AGRANDIT AVEC LA PERCEPTION DU « PERSONNAGE» FRANCOIS STIFANI ( + BRUTALITE DANS SES PROPOS. COMPORTEMENTS ET DECISIONS VECUES COMME ARBITRAIRES). MANQUE DE RECONNAISSANCE.

Très peu de FF croient au retour à la sérénité, à l'écoute, à la compréhension et à l'action constructive réfléchie avec notre GM . Son départ paraît indispensable à la majorité.

7) STRUCTURES PROVINCIALES SOUVENT PLETHORIQUES dont les Officiers apparaissent comme ({ asservis» à la ({ gouvernance parisienne» et encore plus à la ({ direction provinciale », ({ Bleus» trop nombreux dans les collèges: ce qui devient un but en soi pour certains Frères est, en fait, une voie substituée par rapport à la démarche maçonnique de réalisation initiatique.

8) DIRECTION GLNF = DEPENSES ET TRAIN DE VIE SOMPTUAIRE INDECENT EN FACE D'UN MONDE EN CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE .

9) IMPRESSION DETESTABLE AVEC L'INTRUSION DU JUDICIAIRE, L'INCAPACITE A RESOUDRE « LE VAL DE LOIRE» PACIFIQUEMENT, LE RECOURS « BRUTAL» AU DISCIPLINAIRE.

- La valse des suspensions, démissions, nominations montre bien plus la faiblesse de notre gouvernance que sa sagesse ou sa force.

- L'Assignment de FMR / composée de FF qui ne souhaitent que retrouver le respect de nos valeurs, de nos vertus et la sérénité, est indigne et à retirer.

10) EPILOGUE - qui ne nous gêne pas, au contraire

Nous sommes dans un Ordre, même si un certain désordre à connotation profane semble régner à ce jour. Une adaptation des orientations et du comportement de notre Grand Maître est souhaitée par de nombreux membres de notre Ordre. Cependant, nous ne sommes ni en 1789 ni en Mai 1968 et les instances dirigeantes sont toujours en place. Ce sont ces instances qui ont proposé notre Grand Maître au « vote de convenance» des délégués de l'Ordre qui leur ont fait confiance; c'est à elles de prendre les décisions qui s'imposent quant à son départ ou son maintien ainsi que pour réorienter l'utilisation des fonds et la communication au sein de notre association.

Notre association doit rester conforme aux Règles et aux Landmarks qui ont présidés à sa Constitution et plus particulièrement à ce que nous avons découvert lors de notre initiation. Ce n'est pas aux apprentis, compagnons et maîtres des loges à servir de caution ou prétexte à une réorientation du fonctionnement de notre Ordre. Nous attendons que nos instances, en fonction de leurs rangs, s'expriment sur les nécessaires réserves que nous devrions avoir vis-à-vis du monde profane et les nécessaires soucis d'économie qui devraient présider au bon fonctionnement de notre association dans cette période de difficultés. A nos instances de prendre les décisions les plus adaptées et les plus rapides afin que cesse ce débat interne qui ne peut que conduire à des échanges qui relèvent du monde profane et non de la démarche spirituelle, démarche qui devrait être la seule à nous animer et à nous préoccuper.

3/. Dans ce que ne fait ou n'est pas la G.L.N.F, quelles sont les choses que vous souhaiteriez qu'elle commence à faire rapidement ou à être?

#### PROPOSITIONS et REFLEXIONS

##### 1/ LE GRAND MAITRE ACTUEL

#### DANS UN PREMIER TEMPS EST APPARUE UNE TENTATION FORTE EXPRIMEE DE TOUT VOIR SE RESOUDRE PAR LE DEPART OU LA DEMISSION DU GM ACTUEL.

Le départ digne et serein, à court terme du GM s'impose pour une très grande majorité de FF malgré ses positions.

Un retour à la confiance et à la sérénité des membres de l'Obédience dans l'intérêt supérieur de la GLNF n'apparaît plus aujourd'hui compatible avec son maintien.

#### DEUXIEME TEMPS: NE PAS AJOUTER L'AVENTURE A L'INCONNU AVEC LE GM ACTUEL.

UN GM PAR INTERIM DESIGNÉ POUR SA SAGESSE ET SES CONNAISSANCES DU MANAGEMENT PARAÎT ÊTRE LA SOLUTION QUI FERAIT RECOUVRER A LA GLNF SA DIGNITE ET LE RESPECT NECESSAIRES.

ATTENDRE 2 ANS UN PLAN DE REFORME NE SEMBLE PAS ACCEPTABLE CAR LA CONFIANCE N'EST PLUS LA DEPUIS LE COMPORTEMENT MÊME DE NOTRE GM CAR:

Nous avons eu la démonstration que notre GM est maladroit et possédant un langage, pour le moins inadapté, qu'il s'est montré, aussi, très attiré par la "lumière" ; nous aurions, bien volontiers, rajouté "par ce qui brille" et que nous constatons que notre GM fait preuve d'égotisme à un point devenu indigne à la GLNF.

Il a été dénoncé l'absence totale d'exemplarité du Grand Maître qui ferait bien de se rapprocher de son rituel du premier grade et de l'appliquer.

Les FF vivent dans la peur car ils savent qu'il y aura révocation immédiate de tous ceux qui osent émettre un avis différent ou dont le GM pense qu'il pourrait faire obstacle à sa volonté hégémonique.

La même observation a été rappelée pour notre Province.

Afin donc de chercher à revenir à un calme général et à une réforme paisible faite avec l'ensemble des Frères, sans "chasse aux sorcières", le départ de principe. au bout des trois ans de mandat. de notre Grand Maître François STIFANI est des plus souhaitables. quitte à ce qu'il se représente aux suffrages des Frères. Enfin, qu'il ne s'applique pas à lui-même, rétroactivement, et sans l'accord des Frères responsables, bien qu'il dise le contraire, la prolongation de son mandat de trois à cinq ans. Les juristes ont démontré très clairement. par ailleurs. que sa décision de prolongation de son mandat actuel était illégale.

##### 2/ LE SOUVERAIN GRAND COMITE

Le SGC dans sa configuration actuelle sera toujours, par définition, sujet à caution.

Il n'a, en effet, aucun pouvoir si ce n'est d'approuver ce que le GM a mis lui même à l'Ordre du jour et qu'aucune disposition ne lui autorise d'en discuter la pertinence.

Dans les statuts du SGC, il ya lieu de constater que cette assemblée, n'a bien aucun pouvoir.

Il s'agit actuellement d'une chambre d'acquiescement. A l'exception du vote inhérent au nouveau candidat Grand Maître, tous les votes se font à main levée. La modification de la durée du mandat aurait-elle été approuvée dans un vote à bulletin secret?

Une modification pourrait être suggérée: { Toute motion tendant à majorer le pouvoir du Grand Maître doit être adoptée à bulletin secret ». que ce soit au niveau du Conseil d'Administration, du SGC ou des Assemblées Générales.

Bien sûr, nous sommes dans un Ordre mais, sans vouloir sortir de cette notion, il apparaît, au vu des événements de ces derniers mois, la nécessité de modifications de notre Règlement pour une saisine du Souverain Grand Comité par une partie de ses membres et, ou bien, la création d'une Assemblée de Sages comme le Conseil Constitutionnel en notre République, permettant de donner au Grand Maître un avis positif ou négatif sur tel sujet d'importance engageant l'Ordre avec nécessité pour lui de s'y référer.

Nous ne remettons pas en cause la structure de l'Ordre, mais nous remarquons que les VENERABLES MAITRES, Chefs de l'Ordre - que l'on a rendu consultables dans notre Province, le sont ils dans les autres? - devraient trouver leur place dans cette structure, qui plus est lorsque l'on met en exergue leur position dans un parallèle avec le GM. (référence au Livret d'accueil)

Pour cette raison, la présence "significative" des VM qui sont des Elus ne nous semble pas une ineptie.

Mais il se pourrait aussi que les VM, à défaut d'être au SGC, soient des Electeurs de Membres du SGC avec, notamment, la possibilité de convoquer le SGC à la demande d'un certains nombres de FF dont le nombre serait à fixer comme pour la procédure des référendums populaires.

Toutes les décisions du Souverain Grand Comité et du Conseil d'Administration ne devraient-elles pas être débattues qu'après avoir été mises à l'ordre du jour annoncé, et devraient être, nous le répétons, prises par vote à bulletins secrets. Cela nous montrerait, à nous Maçons de base, que ces instances sont des instances de décision libre et peuvent être un lieu de propositions.

Il faudrait aussi que les statuts comprennent une procédure claire permettant, dans des conditions assez strictes, pour éviter tout abus de la procédure, une possibilité d' { impeachment» du GM et des principaux Officiers en cas de manquement à leurs devoirs.

Le Grand Chapitre Français vient de faire une modification dans ce sens de son Règlement Général, en son Assemblée Générale Extraordinaire le 15 Mai 2010 ( Titre III, Chapitre 2, Article 19, Point 1 en particulier) Une autre modification y en a été faite qui rend facilement possible, et dans des conditions d'encadrement raisonnables, d'avoir plusieurs candidats pour la responsabilité suprême ( Titre III, Chapitre 2, Article 18, Points 1 à 10 ). Ceci s'est fait dans la concertation et une très grande sérénité. La GLNF ne peut-elle s'en inspirer?

Autre point. la qualification de certains membres du SGC d'être { membre à vie» ne parait plus souhaitable.

### 3/ LES STATUTS

#### A) REFONDRE LES STATUTS DE L'OBEDIENCE DANS LE RESPECT DES CONSTITUTIONS DES GRANDES LOGES REGULIERES.

Analyse juridique des dispositions Statutaires, du Règlement Intérieur et des Constitutions:

On voudrait nous laisser penser que le Conseil d'Administration n'est habilité qu'à traiter de questions matérielles, liées à la gestion des biens de la GLNF. Il suffit de se reporter aux dispositions statutaires pour constater qu'il est aussi habilité à traiter de questions éthiques.

En fait le Conseil d'Administration dispose de tous les pouvoirs. Il peut nommer ou destituer tout administrateur, par un vote à la majorité simple. (Art.II des Statuts avant dernier §), sauf le GM et les anciens GM qui sont membres à vie.

Ce n'est que le Conseil d'Administration qui a cette prérogative et non pas le GM.

Changer donc les statuts qui nous ont conduits à cette situation apparaît indispensable

Voici un proposition d'une des Loges de la Province:

Modification ou refonte des statuts, afin de séparer le SPIRITUEL du TEMPOREI.

Le Temporel:

Election avant l'AG de Décembre 2010 des élus afin de constituer un bureau et d'élire son Président Elire un délégué de loge et un suppléant (catégorie F) pour 2, voire 3 ans, renouvelable une fois.

Les délégués de loge élisent 2 membres par Département qui éliront à leur tour les membres du bureau et le Président Provincial.

Les délégués Départementaux élisent le conseil d'administration qui élira le bureau national dont le G.M. est membre de droit.

La mission est de définir et entériner les orientations de l'association (administratif, le personnel, l'immobilier, les déplacements, les dépenses de communication, etc ..) et voter son budget.

Le Spirituel:

Election du G. M. de la G.L.N.F. avant l'AG de Décembre 2010, par le SGC à bulletin secret, (

*Le 24.6.10, date annoncée du prochain SGC, paraîtrait le mieux)*

Et comme de tels Statuts ne sont pas encore en vigueur, toutes dispositions devraient être prises le 26.6.2010 pour qu'elles puissent l'être, avant la prochaine AG, lors de la réunion d'un autre SGC.

Le G.M. nomme son Collège d'Officiers et désignera en temps voulu ses GMP.

Le SGC est composé des anciens G.M., des G.M.P. actifs et passés, et de 5 Frères par Provinces pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Le G.M et le SGC donnent l'orientation de la G.L.N.F. définissent la stratégie de communication interne et externe. Toutes les grandes décisions, orientation, nombre de Frères, communication, etc ... sont votées à bulletin secret par le SGC.

En effet, Les statuts conservateurs de la GLNF ne sont plus en conformité avec notre société républicaine élective.

De tels Statuts redonneraient un pouvoir légitime aux Loges.

Enfin, la cooptation du GM pour son successeur manque de transparence et devrait être abandonnée.

METTRE EN PLACE LA SAINTE DISTINCTION ENTRE ORDRE INITIATIQUE ET OBEDIENCE EST UNE PRIORITE ET  
APPORTERAIT UNE VERITABLE REGENERATION ATTENDUE PAR TOUS.

CE SYSTEME SERAIT PLUS OUVERT ET PLUS TRANSPARENT, IL ALLIERAIT SYSTEME ORDINAL ET SYSTEME REPRESENTATIF DES FF AVEC ENTENTE DURABLE INDISPENSABLE DE LEURS DIRIGEANTS.

Séparer le spirituel de la gestion administrative et financière est demandée par tous, Il pourrait même être envisagé un conseil de surveillance, comme dans les grandes entreprises.

#### 4/ LES FINANCES

GESTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE DES FINANCES DE LA GLNF, DONNER UN GRAND COUP DE RABOT SUR LES LIGNES BUDGETAIRES CONSACREES A LA « REPRESENTATION n, FRAIS D'ASSEMBLEES FARAMINEUX DE SEMINAIRES, TRAIN DE VIE DE CERTAINS DIGNITAIRES DE LA GLNF, COMMUNICATION, etc no).

Stop aux gaspillages et dépenses superflues, en particulier les dépenses somptuaires et les déplacements en délégation. Les orientations budgétaires devraient être à notre sens dictées par la modestie et le refus du superflu.

L'utilisation la plus grande possible des vidéoconférences (même si cela représente un investissement initial) par exemple pour les réunions nationales des GMP, la limitation à un représentant par Loge dans les réunions nationales - ceci dans l'intérêt des trésors des Loges qui alors pourraient y participer -, la diminution du nombre des participants aux visites à l'étranger et de celui des participants aux délégations étrangères dont la GLNF assume les frais.

Création d'une allocation des frais de représentation et non un remboursement des sommes engagées, et ainsi permettre un contrôle plus précis de ces même frais.

Que le "trésor" accumulé au siège de l'Obédience puisse bénéficier à l'ensemble des Provinces et des Loges ( travaux ou acquisitions de temples, achat de matériel, baisse des cotisations, etc ... )

Elire dans chaque Orient un responsable "financier" ou comptable qui pourrait participer à la gestion de la GLNF confiée, soit à un cabinet comptable indépendant, soit à une structure à définir mais indépendante de la première composée de FF experts-comptables désignés dans les Provinces. Puisque nous sommes une association Loi de 1901, nous ne devons pas réaliser de bénéfice, et les FF pourraient ainsi constater s'il y a excédent comptable et son utilisation.

Tout excédent de bilan devrait alors être affecté en petite partie aux nécessaires provisions pour risques, et en grande partie à une diminution des cotisations.

Enfin, il faut, pour la bonne gestion des Loges, que toute dépense soit justifiée par un document comptable, qu'aucun prélèvement sur le compte des Loges ne soit fait sans être annoncé et justifié, La confiance doit régner en matière de comptes entre tous les niveaux de l'Obédience, c'est généralement le cas, mais ce devrait être toujours le cas.

PLUS GRANDE TRANSPARENCE FINANCIERE ENTRE LA GLNF ET SES SATELLITES: SCRIBE/H.A!.. FONDATION POUR LA PROMOTION DE L' L'HOMME / S.A. IMMOBILIERES ...

Audit des comptes de la GLNF et de ses filiales par un cabinet extérieur à la GLNF .



LES COTISATIONS

Les Frères ne comprennent plus pourquoi les cotisations ne peuvent pas baisser alors que le nombre de nos membres est maintenant important. Nécessité de ne plus bâtir le budget sur de la prospective du différentiel entrées-sorties de l'année suivante, mais attribuer à une baisse de Cotisations d' 1/3 ou de la moitié de la masse obtenue par ce différentiel. Bien sûr notre croissance en pâtirait un peu, mais qu'est-ce qui doit apparaître le plus important?

En plus de diminuer le montant des cotisations - demande de paiement des cotisations au prorata des mois restant sur l'année maçonnique pour les initiés, et des mois échus pour les FF décédés, ce qui a été toujours refusé!

Il est à remarquer encore l'augmentation importante des capitations nationales de + 46% en 12 ans alors que l'inflation dans le même temps n'était que de + 19,6% !!

Cotisations des Affiliés: à fixer au strict minimum et 2 ans, pas plus, en dehors de rares Loges où il n'y a pratiquement que des Affiliés, pour aider à la constitution et la mise en place des nouvelles Loges et l'achat de décors. Pourquoi faut il payer 2 fois ou plus dans une même Obédience?

Les Votes en AG : ils coûtent beaucoup d'argent.

- Votes à organiser par Province avec présence d'un ou plusieurs huissiers indépendants car: pour les FF en Province: achat d'un billet de train ou d'avion + une journée (« perdue ». pour les FF Parisiens, un ticket de métro ...

Sans parler du coût faramineux d'organisation-location des lieux choisis.

Un vote par correspondance pour tous, serait une solution saine et juste, chaque vote étant adressé à un huissier indépendant en utilisant la procédure des 3 enveloppes respectant ainsi l'anonymat, procédure utilisée l'an dernier par la GLMMMF, exigée d'ailleurs par notre GM ...

L'économie en serait de plusieurs centaines de milliers d'Euros.

Droit de vote pour chaque membre cotisant de l'association aux Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires pour l'approbation des comptes passés et pour le vote des comptes prévisionnels.

BREF, LA MORALISATION DES COMPORTEMENTS EST INDISPENSABLE. BESOIN DE « VERTUS n.

- 5/ LA COMMUNICATION

REJET DE LA COMMUNICATION PRESENTE DU GM.

Lors du SGC du 4 décembre 2009 avec propos et comportement indignes d'un maçon, bien pire de la part d'un GM, propos étonnants dans les Brèves multiples, dans les Medias divers, suspensions de FF qui ne voulaient que s'exprimer, d'autres pour des raisons que lui seul comprenait comme les destitutions de GMP ou la nomination d'autres GMP ou RF, la démolition de la Province du Val de Loire, etc ... .etc ...

- AI Communication externe:

S'OUVRIR, PATIEMMENT A L'EXTERIEUR, DANS DES DOMAINES QUI CONCERNENT LE FRANC MACON:

Rencontres, dialogues, échanges avec les domaines des spiritualités, de la culture, des arts, des universités et des SOLIDARITES A NE PAS ENFERMER DANS LE SEUL CARITATIF. RESTAURER UNE IMAGE VALORISEE DE LA GLNF DONT LA VOCATION EST ET DOIT RESTER SPIRITUELLE.

Il nous paraît normal que les responsables de la GLNF en assurent une représentation forte auprès des instances politiques, civiles, religieuses et initiatiques de notre pays et ce à tous les niveaux, local, départemental, régional et national, et aussi auprès des instances initiatiques à l'étranger.

L'objectif de cette communication est de nous faire connaître et de connaître les autres, nous pensons notamment aux autres Obédiences afin d'améliorer nos relations avec elles, dans ce que nous sommes, ce que nous vivons et ce que nous faisons, et malheureusement de répondre autant que de besoin aux diffamations extérieures.

Un de ses buts doit être, effectivement, la communication externe avec les autres Obédiences

Il ne peut s'agir de présenter à l'extérieur ce qui ne fait pas l'objet de nos travaux, c'est-à-dire, le politique et les faits de sociétés.

Les informations parvenant aux FF. provenant des médias, en particulier la presse écrite (l'Express, le Point, etc ...) et internet via des blogs plus ou moins bienveillants, rendent les FF inquiets et déçus.

Sans aucune source fiable, claire, le silence des responsables de la GLNF laisse place à la rumeur. Les V.M. n'ont, semble-t-il, pas les moyens suffisants pour rassurer leurs FF, si tant est qu'ils le puissent...

BI Communication interne:

Elle est tout aussi lénifiante que la communication externe est provocante, créant un malaise chez les Frères y compris les VM qui font part de leur stupéfaction et de leur désenchantement.

« Si vous parlez comme moi, vous êtes comme moi », a dit notre GM.

Nous n'avons besoin, ni de Gourou, ni de Maître à penser. Se croire un Guide Spirituel est un non sens. La FM, contrairement aux propos tenus devant des caméras de télévision, n'est pas une Secte, et les Frères n'ont pas à être montrés aux caméras en raison de leur tenue qui peut les identifier.

Et ce ne sont pas les propos tenus dans les Blogs ({ officiels » qui rassurent ou déclenchent le plus souvent l'admiration que les FF devraient espérer envers leurs gouvernants.

Les différents bulletins nationaux ou provinciaux nous semblent déjà faire une bonne communication - nous ne parlons pas de celle qui se fait dans les circonstances actuelles - quoique un peu trop du haut vers la base et un peu trop limitée à des comptes rendus ({ un peu convenus » des cérémonies et rencontres diverses.

Les « Brèves » semblent recueillir un large consensus et sont régulièrement lues mais il s'avère que les F. ne possédant pas Internet ne reçoivent plus cette publication. L'envoi par la Poste à ces FF doit reprendre. Leur multiplication récente surprend beaucoup.

Cependant, l'information apportée dans Brèves n028 du 11.5.10 laisse penser que ({ personne » ne sera à l'écoute du souhait des FF et qu'une action judiciaire démontre une envie de ne rien changer de ce qui existe et qui, cependant, n'est plus acceptée dans sa forme actuelle aujourd'hui.

Et puis, l'annonce d'une prochaine AG en juin ( Brèves n° 21 du 29.3.10) où il est écrit ( { Une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire se tiendra avant fin juin (conformément à l'article 14 des Statuts) » a été annulée ( ! ) lors du séminaire des GMP des 28 et 29 mai à Montpellier où a été décidé, si nos sources sont exactes, l'organisation d'AG Provinciales ( { en remplacement », ce qui est statutairement illégal quant au lieu et la durée, et dont il n'est pas fait mention dans les Brèves n° 31 du 31.5.10. Que devons nous en penser? Des F ont parlé de manipulation ... , d'autres de mensonges .. , d'autres encore d' oubli. ..

Qans la Journal « Actualité », pas un seul mot d'apprentissage, peu d'érudition, beaucoup de photos de Provinces, et trop de photos de notre GM, des ( { grands» tabliers nationaux ou provinciaux répétées tout au long de ce magazine égotiste. Beaucoup de FF en sont choqués.

Par contre, les comptes-rendus de réunion des différentes instances de décision, la relation des différentes actions de représentation externe et des décisions importantes prises, notamment celles à caractère financier, devraient y figurer très rapidement.

Les FF pensent aussi que la communication par le biais de rencontres thématiques, comme pratiquée dans notre Province, est une bonne initiative car elle est culturelle et formatrice, parce qu'elle est ouverture non agressive vers le Profane, et qu'en fait elle se sert du Savoir des uns pour le transmettre aux autres. La transmission des travaux présentés devrait être systématique car peu sont ceux qui peuvent assister régulièrement à ces rencontres. Il en est de même des tenues de Formation diverses.

Important: Nous savons que notre Institution fait une place importante à la communication et qu'elle est de plus en plus sur la place publique.

Il faut donc la mise en place d'un réel et vrai conseil de communication avec de véritables professionnels .... dans l'intérêt même de l'Ordre et de son "Représentant".

Ce qui intrigue depuis toujours le monde lorsqu'il est question de FM, c'est précisément cette discrétion, à laquelle se sont astreints tous les précédents GM et qui fait de la GLNF, qui n'existe que depuis 1913, l'une des premières Obédiences maçonniques françaises; parce que précisément, elle a su garder de manière exemplaire les vrais valeurs de la Franc Maçonnerie.

La GLNF doit donc retrouver, entre autre, une de ses spécificités, "être discrète".

En conclusion, l'info aujourd'hui la plus urgente doit aller du haut de la GLNF vers ses membres. Des réponses claires et rapides doivent être fournies.

A ce moment là seulement pourra s'ouvrir le seul débat important, le seul fondamental:

-la GLNE: une association structurée au service de la recherche spirituelle de ses membres qui peut mettre en œuvre le rayonnement des ses vertus.

-le Grand Maître: gestionnaire d'une organisation et garant d'un ordre spirituel.

## 6/ LE POLITIQUE

Il est légitime, qu'au début de son mandat, le nouveau GM se présente aux Souverains et Chefs d'état qui protège la Maçonnerie ". UN POINT C'EST TOUT

"La GLNF interdisant, en son sein, toute discussion ou controverse politique ou religieuse .....", nul n doit cotrevenir au Point 6 de la Règle.

"La Franc Maçonnerie étant un ordre initiatique .... ", se situe donc dans le SACRE.

"Dans le SACRE, les discussions politiques et religieuses n'ont donc pas cours .... "

Si le (« Politique » désirait, dans son intérêt, l'avis de la GLNF, qu'il en exprime clairement sa volonté et celle-ci aviserait de l'opportunité de répondre ou pas après avis d'un Conseil en communication. Déjà, à ce stade cela pré-suppose l'existence d'un réel et vrai "Conseil en communication" .

La GLNF n'a pas vocation à se lancer dans une "course effrénée", ou ce qui pourrait paraître pour tel, vers le "Politique" .

## 71 LE RELIGIEUX

Le GM N'EST PAS UN GUIDE SPIRITUEL, encore moins le notre!

Imaginons un seul instant, qu'un VENERABLE MAITRE déclare une telle chose en Loge, puisqu'il est de circonstance de rappeler qu'il est un chef de l'Ordre. Qu'advierait-il de celui-ci ?

Pour le "Religieux" nous avons tous prêté serment de respecter le point 6 de la Règle.

## 81 LES MEDIAS

Une grande majorité de FF est défavorable à la médiatisation.

Ils ne souhaitent pas que l'on parle en leur nom, que ce soit à la Télé, ou auprès d'un cabinet fantôme, ou dans nos éventuelles relations avec les pouvoirs politiques à quelque niveau qu'il soit.

Au nom "de la liberté de la presse", et autres intérêts mercantiles, l'expérience nous prouve qu'il nous faut être plus que "réservés." Nous n'y pourrions jamais grand chose .alors :

" PAS DE CAMERAS DANS NOS TEMPLES"

Pour les Grandes Manifestations Nationales ou Provinciales, si elles étaient maintenues, il nous faut réfléchir avant de succomber à la tentation d'aller s'exprimer car les Media n'attendent que cela.

A moins de n'utiliser que "le direct", il est illusoire de penser que la production d'un dossier de presse puisse être une garantie. Mais les expériences passées ont montré les difficultés et les pièges, sans parler des réunions publiques multipliées par le GMP sur ordre du GM, des articles de journaux (cf l'Express: "la FM à Bordeaux" où les noms de FF ont été dévoilés, probablement sans leur accord, et l'interview réalisée auprès de notre GMP, même si ce n'est pas lui qui les a dévoilés.

## 91 L'IMMOBILIER

Concernant l'investissement de la rue Wagram, les FF ne connaissent ni les lieux, ni les locaux en dehors du plan visible sur les Blogs .

Mais se référant à leur vision de la communication, ils se posent la question:

"Qui va t'on recevoir à Wagram dans les 50 m<sup>2</sup> de la pièce principale ???

Ce système de lieu de rencontre dans le "monde des Dirigeants" est obsolète.

Si son existence se justifiait pour des conférences ..... , nous pensons qu'il en faudra beaucoup, avec de nombreux participants, et que tout ceci soit rémunérateur.

Toutefois, si les finances le permettaient, l'investissement semblerait bon dès lors que le trésor de l'Obéissance grandirait et à condition de pouvoir le revendre lorsque cela pourrait s'avérer nécessaire Or, la période actuelle de "crise "n'est pas porteuse d'un tel projet pour pouvoir le justifier aux yeux de très nombreux FF.

Pas de demande de création d'atelier sans lieu de réunion initialement créé ou prévue.

Aide aux ateliers sans temple. Argent et pouvoir à Paris sont disproportionnés avec ce qu'en attendent les FF dans leurs loges

10/ NOUVELLES  
LOGES.

Si la création de loges nouvelles a un effet certain sur la progression numérique de nos membres. elle a des effets pernicieux qui nous sont préjudiciables:

- les membres les plus assidus sont obligés de fréquenter plusieurs Loges, les Tenues se rajoutent les unes aux autres, au détriment de la vie familiale ou/et professionnelle.
- pour meubler ces nouvelles Loges, la cooptation s'effectue dans la précipitation, sans réelle enquête sérieuse, la nécessité d'initier prime souvent sur d'autres considérations, convictions réelles, potentialité à s'intégrer, surface financière, stabilité professionnelle et familiale de l'impétrant.
- les augmentations de salaires ne correspondent pas au nécessaire cheminement de la réflexion et de l'acquisition de l'imprégnation maçonnique, mais souvent aux impératifs de pouvoir faire occuper les postes de la nouvelle Loge par de jeunes Frères qui viennent suppléer les pétitionnaires rapidement défaillants.
- de là, déboires après parfois peu de temps, difficultés ou impossibilité pour le nouvel initié de faire face à ses obligations, nécessité d'aide par les Frères de la Loge, dérives de comportement, erreur d'aiguillage dans le choix effectué avec démission.
- la multiplication des Loges sans réelle nécessité accroît surtout dans les zones de métropoles, les charges de bâtiments qui sont imputées à tous les Frères, alors que dans certains endroits, certaines Loges en sont réduites à travailler dans des bâtiments partagés avec des Obédiences irrégulières (affichages d'impétrants avant initiation non effectués).
- pourtant, peu de Loges se réunissent avec des effectifs très importants (25 frères, 30 dans les grandes occasions, le plus souvent 18 à 22).

-A Paris. 6 initiations d'un coup récemment et. à Bordeaux. 3 le même soir ont choqué profondément les FF de plusieurs autres Loges, essentiellement quant à la portée initiatique de plusieurs initiations ensemble, se demandant, une fois de plus, si on ne faisait pas passer le nombre avant la qualité du vécu initiatique des impétrants.

-Le choix du Rite par les Fondateurs de nouvelles Loges est également ardemment souhaité. Choix à discuter néanmoins si un ou plusieurs ateliers de ce Rite étaient déjà existants au même Orient.

11/ARRET DU RAPPEL PERMANENT DE LA SUPERIORITE NUMERIQUE DE LA GLNF

Comme si, en matière maçonnique, le nombre serait une qualité.

Au vu des effectifs de notre Obédience, le nombre n'est plus une priorité.

L'augmentation du nombre des membres n'est pas une fin en soi et le temps où était demandé à chaque Loge d'initier 5 impétrants par an n'est pas si loin et en a inquiété plus d'un.

Le recrutement de nouveaux membres doit être restitué à la libre appréciation des parrains en charge de déceler les vocations authentiques sans sacrifier à des objectifs chiffrés.

Il faut exclure le prosélytisme de notre démarche.

13/ L' OAF ET LA SOLIDARITE

A/ L'OAF: La ligne OAF des bilans des Trésoriers génère 18 € par F, soit pour 42000 FF la modeste somme de 756000 €. Que deviennent ces sommes? Il devrait être normal de connaître la destination et l'utilisation des sommes que nous honorons chaque année. en les portant dans la revue Actualité par exemple. de façon claire et précise

La GLNF est un ordre, pas une ONG. il ya pour cela bien des structures reconnues d'utilité publique, pour lesquelles nous bénéficions de réductions d'impôts, contrairement à la cotisation OAF ...

*BI* LA SOLIDARITE. Ne l'oublions pas en communiquant efficacement en interne:

. Solidarité Santé: Les Frères malades, construction de maison de retraite pour Maçons, Tenues le week-end ou l'après-midi, etc ...

Solidarité Emploi: utilisation de notre chaîne d'union au plan national et provincial, etc ... Solidarité

Logement: aide des Frères en recherche ou en difficulté, attribution de cautions, etc ... Solidarité

Internationale: relations avec Loges étrangères, jumelages, échanges linguistiques, etc ...

### 141 LA PROVINCE

Les FF ont besoin d'être en confiance et pas dans la crainte d'être sanctionnés s'ils émettaient des idées qui leur paraissent intéressantes et constructives mais qui ne seraient pas jugées acceptables par notre GMP. L'écoute sincère, la justice et le bon sens ont parfois manqué dans ses décisions, car peut être appuyées par notre GM.

Pour beaucoup Les Provinces sont:

-Coûteuses - n'insistons plus sur la part de cotisations leur revenant et les trésors accumulés par chacune d'entre elles et sur les ponctions décidées -, malgré les frais nécessaires d'entretien et d'investissements.

-Consommatrices d'énergie, tatillonnes, bureaucratiques: interrogez donc simplement les secrétaires et les trésoriers de Loge.

-Et surtout CONTRE-INITIATIVES car flattant et développant de manière démesurée les EGO en mal de reconnaissance de certains FF qui ont souvent plutôt besoin d'être fraternellement aidés dans leur recherche et à qui la Province présente un miroir aux alouettes faisant, pour certains d'entre eux, de tristes FF étalant leurs faiblesses qu'ils considèrent comme de grandes lumières.

Alors Quid des Provinces ? Place à une structure hyper légère, composée de Maçons reconnus pour leur Sagesse et leur Humilité, élus pour une durée raisonnable (1 à 3 ans) par les V.M., et strictement chargée de gérer les problèmes contingents communs aux Loges d'une même ville, département ou régions (à étudier au cas par cas) et de rendre compte aux V.M. lesquels rendront compte aux F. Et surtout n'interférant en rien dans la marche des Loges où seuls le V.M. élu et installé et son collègue représentent l'Ordre et assurent la TRANSMISSION INITIATIQUE.

ALLEGER LES STRUCTURES PROVINCIALES paraît pour beaucoup une nécessité et les recentrer sur leur rôle premier de relais administratif, en leur assignant la mission (« ouverture et communication » évoquée ci-dessus et en supprimant les nombreuses fonctions et activités dont il est patent que leur activité et leur fonctionnement ne sont pas vraiment nécessaires tels qu'actuellement et, même si cela semble dérangent, les FF estiment qu'il faut redonner de l'air aux Loges.

Et puis, certains évoquent ici ou là, des Grands Maîtres Provinciaux élus: cette solution serait certainement catastrophique, pensons aux campagnes électorales qui précèderaient ces élections!!

Demander au GSP d'envoyer par courrier tous les documents normalement adressés aux VM et aux Secrétaires à tous les VM et Secrétaires, ce qu'il ne fait pas. Quelles sont ses raisons et sont elles fondées?

Demander aux FF. qui ornent l'Orient dans les Loges d'informer tous les FF plus souvent et rapidement sur les décisions prises en haut-lieu.

15/ ATTENTION A LA PERCEPTION PARFOIS DETESTABLE DE NOS RAPPORTS AVEC CERTAINS GRANDS MAÎTRES AFRICAINS.

BESOIN D'ETHIQUE TRES FORT.

16/ OSERVATIONS ET CONCLUSIONS DIVERSES

*A/* PERIODE DE TROUBLE ACTUELLE DESTABILISANTE MAIS PORTEUSE D'OPPORTUNITES DE CHANGEMENT.

Allons nous laisser à un seul homme et à quelques uns de ses vassaux, le droit de remettre en cause, ce qu'avec détermination et souvent beaucoup de courage, ont su préserver nos prédécesseurs?

Seront nous assez faibles, ou assez lâches, pour fermer les yeux sur des valeurs que nous sommes une majorité à porter et à partager?

Nous serons nombreux, même au prix du sacrifice auquel nous nous sommes engagés au jour de notre initiation, quelqu'en soit le prix, à ne pas devenir les parjures de valeurs qui ont façonné notre démarche, et l'infini bonheur dont nous n'acceptons pas de priver ceux qui sont amenés à nous rejoindre.

D'autres l'ont fait avant nous, en quittant une Obédience qui avait décidé de faire fi de ces valeurs.

Ils ont fait la GLNF d'aujourd'hui. Elle ne peut donc être la chose d'un seul homme.

Nous ne sommes pas capables de les abandonner.

Ceux qui les ont connus, et ceux qui sont animés du même désir de transcendance, reliés à eux par cette extraordinaire « Chaîne d'Union» que nous ne pouvons plus rompre parce qu'ils ne sont plus là, et surtout, parce qu'ils nous ont montré l'exemple.

Nous pouvons d'ores et déjà faire le constat que les moyens mis à notre disposition sont loin d'être négligeables. La sérénité dont nous avons bénéficié jusqu'ici, n'avait pas nécessité de mettre en évidence ces possibilités, c'est devenu indispensable.

*B/* RESTAURER LA CONFIANCE ENTRE FRERES: IMPERATIF. SAVOIR FAIRE LA PAIX. ROMPRE AVEC L'ERE ACTUELLE DU DOUTE ET DU SOUPCON.

*C/* UN CHANTIER DE REFORMES DE LA GLNF EST NECESSAIRE AFIN DE LA REGENERER.

LA LETTRE OUVERTE AU SOUVERAIN GRAND COMITÉ ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION remise au GM lors du SGC du le 4 décembre à propos de QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA GESTION ET LE DEVENIR DE LA GRANDE LOGE NATIONALE FRANCAISE paraît à beaucoup résumer clairement et sainement les réformes à mettre en place de façon urgente.

Parmi ces réflexions, nous retenons:

- 1) Arrêt de la communication telle que réalisées actuellement et des émissions de télévision qui mettent en scène nos tenues.
- 2) Dissolution du cabinet « Fantôme» composé de profanes, *si ce n'est déjà fait.*
- 3) Vérification des nominations au SGC avant officialisation.
- 4) Tenir compte de l'éthique maçonnique avant toute réintégration d'un Frère, notamment en cas d'exclusion pour faute grave.
- 5) Audit des comptes de la GLNF par un cabinet indépendant et notoirement connu.
- 6) Restitution aux GMP Georges DUCROS et Jean-Pierre VOLEON des provinces « CHAMPAGNE-ARDENNES» et « PORTE DES ALPES» et à Thierry PERRIN pour le VAL DE LOIRE qui leur ont été subtilisées, sans qu'il puisse leur être fait aucun grief sérieux, *malgré le changement d'appellation récent de cette dernière.*

7) Restitutions aux provinces parisiennes des loges dites « d'excellence»

Fin de la communication sur la Province PARIS-PISAN qui d'ailleurs n'existe pas.

8) Examen du dossier relatif à l'achat de l'appartement de l'Avenue de Wagram et de son utilisation.

Et, les FF insistent pour:

-une refonte donc des statuts afin de donner un pouvoir de contrôle et de décisions vis-à-vis du GM, surtout lorsque ses décisions sont très discutables.

\_-l'amnistie de tous les Frères sanctionnés, rétablis dans leurs fonctions et dignités antérieures, donc l'annulation de toutes les ordonnances de purge.

DI VIE INITIATIQUE DANS LES LOGES PRESERVEE ET HARMONIEUSE: MAIS EQUILIBRE PRECAIRE, PARFOIS. LES TURBULENCES ET DESORDRES TRES GRAVES APPARUS DEPUIS 6 MOIS POLLUENT L'HARMONIE DANS LES LOGES

Garder le serment qui ne doit être qu'un serment de fidélité qui est maçonnique et abandonner le serment d'allégeance qui est purement profane.

Nous sommes dans une hiérarchie de devoir et non de pouvoir, tous les FF sont égaux et d'éternels apprentis.

EI ASPIRATION A UNE MORALISATION DES COMPORTEMENTS DES « DIRIGEANTS» DE L'OBEDIENCEI A DEFAUT DE DIRE CE QUE L'ON FAIT, FAIRE CE QUE L'ON DIT. INCARNER AU PLUS PRES LES VALEURS QUI VIVIFIENT NOTRE MESSAGE

FI BESOIN D'UNE RECONNAISSANCE DES H. DANS LEURS REPRESENTANTS - SINON DESINTERÊT ET REPLI SUR LA LOGE AU MIEUX. REJET VIOLENT JUSQU'A L'IRRATIONALITE AU PIRE -.

il paraît à beaucoup extrêmement important, dans le cadre de la gestion de notre association GLNF :

- de donner ou rendre la parole à chaque Frère qui souhaiterait s'exprimer lors des assemblées provinciales et nationales.

- de consacrer une partie importante de l'ordre du jour à « toute» question susceptible d'être posée.

- de garantir qu'aucun des Frères, qui auraient souhaité s'exprimer" entre frères », ne soit jamais sanctionné d'une manière ou d'une autre pour la franchise qu'il aurait manifestée et qui devrait normalement être de mise dans une organisation comme la nôtre.

GI NE PAS POLLUER L'INITIATIQUE AVEC DU PROFANE. PRESERVER LE MONDE DE LA LOGE DES CONTINGENCES VIOLENTES ET ANXIODENES DU CONTEXTE AMBIANT.

Renforcer la justice maçonnique en créant une sorte de chambre constitutionnelle nationale pour éviter les abus de pouvoir personnel et les répressions sournoises et hypocrites ainsi qu'une chambre constitutionnelle dans chaque Province, qui seraient prépondérantes auprès des Conseils disciplinaires ou même la remplacerait.



## // AUTRES JURIDICTIONS

Arche Royale : La nomination du GM à la tête du GCAR et des GMP à celle des GCP de l'AR n'apparaît que dans un but de main mise de la GLNF sur cet Ordre. La nomination de GM d'Honneur et celle de GMP d'Honneur seraient bien plus justes pour chacun, d'autant que les FF constatent que peu s'y intéressent.

Ordre des Chevaliers du Temple: même observation pour le GM seul.

## // ESPOIRS

Les FF souhaitent:

Conserver l'unité de notre maçonnerie régulière de Tradition pour continuer le travail d'initiation et de transmission dans nos loges en toute fraternité.

Vivre une Fraternité d'œuvre et pour cela qu'ils puissent favoriser par tous les moyens pratiques la relation / proximité entre les Frères, afin qu'ils ne considèrent plus que leur rôle se limite seulement à l'activité au sein du Temple.

Permettre de dépasser l'ambiance d'astreinte qui fait œuvre contraire à la puissance de l'Émerveillement dans la découverte de soi, de l'Autre et des potentialités que cette rencontre préside et peut se lire sur le Visage de l'Autre.

Favoriser une transversalité des échanges et participations qui authentifie chaque rite autre comme un possible; transversalité dans laquelle réflexion, courage et interrogation sur soi mais aussi plaisir du (« vivre ensemble », dépassent les spécificités parfois vécues dans la concurrence malheureuse, comme handicap et/ou dévalorisation.

Accentuer le rôle de gardien de la régularité, des Landmarks, des Us et Coutumes, et de la Tradition par l'Administration Nationale et Provinciale.

Les FF souhaitent tous que l'Ordre continue à régner dans notre cœur, notre conscience, et notre Obéissance. Pouvoir regarder nos frères moins éclairés ou moins informés, sans avoir le sentiment de les trahir, faute de n'avoir pas agi lorsqu'il était encore temps.

Maçons, ils aiment tous ceux qui partagent notre idéal sans dogme, et aspirent à le faire partager au plus grand nombre, y compris à ceux qui ont cru pouvoir leur infliger la domination du pouvoir temporel sur celui de l'esprit. Il est de notre devoir de communiquer le rayonnement de l'honneur, de la vertu et des hauts principes dont nous avons été comblés.

Ils accepteront, Ils le pensent tous, tous les compromis honorables pour permettre le retour à une situation claire, sereine et honnête.

Il suffit de relire le discours tenu par notre Grand Orateur lors de l'Installation du GM, pour constater que, de manière prémonitoire, tous les écueils à éviter, tous les préceptes à respecter, figuraient dans cette déclaration. Il avait conclu en disant:

La Fraternité, elle seule, permettra, en effet, ici et maintenant, de construire pour demain un monde meilleur.

Puisse le G.A.D.L.U. nous entendre et nous avoir en Sa Sainte Garde